

Communauté  
de Communes



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ**

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024

2024\_101

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET  
NATIONAL MISE EN ŒUVRE PAR LA DRAAF DU « PROGRAMME  
NATIONAL POUR L'ALIMENTATION (PNA) »**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace du Rocher à Magnac-Laval (87190), sous la présidence de Monsieur PERRIN, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 9 septembre 2024.

Nombre de conseillers		BACHELLERIE Pierre, BAMBAGINI Martine, BARRET-BONNIN Marie-Catherine, BERGER Odile, BREGEAUD Laurent, BOULLE Jean-Claude, BOUX Michel, COINDEAU Yvette, COMBECAU Pascal, DAMAR Vincent, DAVID Daniel, DE LA SALLE Jacques, DESBORDES Marie-Hélène, DRIEUX Sophie, DUFOURD Jacques, ESCLAMADON Jean-Marie, FILLOUX Virginie, FIOUX Alain, GAINAND Jean-Pierre, GENTY Guillaume, GUIBERT Philippe, GUIBERT Xavier, GUILLOT Olivier, GORIN Claudine, IMBERT Ginette, JACQUIER Christian, JOUANNY Alain, LACHAISE Joël, LAVERGNE Michel, LAVERGNE Viviane, MAITRE Daniel, MARCOUX-LESTIEUX Patricia, MARTIN Francis, MAURY Alice, NIVARD Fabrice, NOUGIER Serge, OVAN Nicolas, PAILLER Alain, PERRIN Jean-François, PERROT Corinne, PEYRONNET Claude, PIVETEAU Michel, REYNAUD Gilles, ROCH Jean-Marie, ROUET Jean-Louis, ROUMILHAC Pierre, SAILLARD Madeleine, SCHIRA Bruno, SINGEOT Anne-Marie,
<b>En exercice</b>	<b>62</b>	
<b>Titulaires Présents</b>	50	
<b>Suppléants Présents</b>	2	
<b>Pouvoirs titulaires</b>	6	
<b>Votants</b>	<b>58</b>	

THEVENOT Pierrette.

**PRÉSENTS Suppléants :** DACKOW Jean-Michel, SAUZIN Anne.

**POUVOIRS hors suppléant :**

- AUBRUN Lynda qui donne pouvoir à OVAN Nicolas
- BARRIERE Jean-Paul qui donne pouvoir à DE LA SALLE Jacques
- DELPEUCH Dominique qui donne pouvoir à JOUANNY
- GUILLON Jean-Claude qui donne pouvoir à DRIEUX Sophie
- LAURENT-DUSSY Claudine qui donne pouvoir à DAVID Daniel
- LONDEIX Colette qui donne pouvoir à NIVARD Fabrice

**Excusés :** BREGEON Pascal, COURTIOUX Vincent, MARTIN Bernard, MOREAU Pierre-Charles.

**Assistaient également à la séance, des délégués suppléants.**

Madame FILLLOUX Virginie est élue secrétaire de séance.



Madame Anne-Marie SINGEOT, Conseillère Déléguée en charge du Projet Alimentaire Territorial et du Plan Climat Air Energie Territorial, s'exprime en ces termes :

Le Conseil Communautaire, dans sa délibération du 8 juillet 2022, a approuvé le Projet Alimentaire Territorial regroupant la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) et la Communauté de Communes Gartempe Saint Pardoux. Quatre axes stratégiques ont été retenus, pour un total de quatorze actions.

Dans le cadre de sa politique en faveur d'une alimentation durable et de qualité, la CCHLeM souhaite renforcer son engagement en s'inscrivant dans le « Programme National pour l'Alimentation (PNA) » mis en œuvre par la DRAAF. Ce programme, initié par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et mis en œuvre par la DRAAF, vise à soutenir et accompagner des initiatives locales dans le domaine de l'alimentation.

Cet appel à projets s'inscrit dans la stratégie nationale pour promouvoir « l'éducation alimentaire », la « justice sociale » et la « lutte contre le gaspillage alimentaire ». Il s'adresse notamment aux projets émergents dans le cadre des PAT.

Le programme d'actions concerne les thématiques suivantes : animations à l'attention des enfants, ateliers de cuisine, étude sur la commercialisation de produits locaux, etc. (voir Annexe n° 1).

Dans ce contexte, il est nécessaire de prévoir une enveloppe financière estimée à 76 500 € qui serait pour partie imputée sur le budget 2024 et à inscrire sur les exercices budgétaires 2025. Le taux maximum de l'aide est à 70 % du budget global.

Le prévisionnel des dépenses et des recettes est présenté dans le tableau ci-dessous :

<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
	<b>Financier</b>	<b>Montant (€)</b>	<b>% du total</b>
Financeurs publics	DRAAF Nouvelle-Aquitaine	49 721,99 €	65%
	MSA	2 500,00 €	3%
	ADEME (COT)	7 300,00 €	10%
Autofinancement	CCHLEM	16 973,38 €	22%
<b>Total général</b>		<b>76 495,37 €</b>	<b>100%</b>

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 septembre 2020 portant statuts de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche ;

**Vu** délibération n°2021\_110 du 28 janvier 2021 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;

**Vu** la délibération n° 2022\_094 en date du 08 juillet 2022 du Conseil Communautaire approuvant le Projet Alimentaire territorial (PAT)

**Vu** la délibération n° 2021\_126 du 20 septembre 2021 du Conseil Communautaire approuvant le Contrat d'Objectif Territorial (COT) ;

**Vu** la délibération n° 2022\_120 du 14 novembre 2022 du Conseil Communautaire approuvant le projet de territoire ;

**Vu** le budget de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche ;

**Considérant** la nécessité de bénéficier d'un accompagnement pour aider à mettre en œuvre des actions en faveur de l'éducation alimentaire, de la justice sociale et de la lutte contre le gaspillage alimentaire ;

Le Conseil, après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

**Article 1** : D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération et d'inscrire les crédits correspondants aux budgets de la Communauté de communes ;

**Article 2** : D'autoriser Monsieur le Président à solliciter une aide financière dans le cadre de l'appel à projet national « Programme National pour l'Alimentation (PNA) » mis en œuvre par la DRAAF, et toute autre subvention susceptible de contribuer au financement des actions du PAT.

**Article 3** : D'autoriser Monsieur le Président à candidater à l'appel à projet « Programme National pour l'Alimentation (PNA) » et à solliciter une subvention maximum de 70 000 € auprès de la DRAAF, pour aider à la mise en œuvre opérationnelle du PAT.

**Article 3** : D'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes décisions permettant la réalisation de cette opération et en particulier :

- signer la convention financière liée à l'appel à projet et tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- lancer les consultations pour les études, travaux et prestations nécessaires à la réalisation du projet ;
- signer les devis, les marchés et avenants en lien avec cette opération.

Abstention : 0

Contre : 2 (BAMBAGINI Martine, GENTY Guillaume)

Pour : 56

**Adoptée à la majorité**

**Le Président,**

Signé électroniquement par : Le

Président

Date de signature : 25/09/2024

Qualité : Signature des ACTES par le

Président

**Jean-François PERRIN**

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.*

Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le 26 SEP. 2024

ID : 087-200071942-20240916-2024\_101-DE

## Annexe 1

<b>Intitulé du projet : Actions PAT Haut Limousin</b>	
<b>Déclinaison régionale du Programme National pour l'Alimentation (PNA)</b>	
<b>Programme d'action : Nature des dépenses</b>	<b>Montant prévu</b>
Visite d'une exploitation maraichère	75 495,37 €
Construction et mise en place du potager et fourniture de la serre	
Ateliers pratiques sur le jardinage, séance alimentation durable	
Fournitures, petit matériel, plants, légumes, fruits, viandes	
Prestation étude de commercialisation et formation	
Projection film	
Matériel de cuisson et de cuisine	
Intervenants et prestataires (forum)	
Frais de déplacements intervenants et prestataires	
Matériel et fournitures pour animations forum	
Communication (flyers, affiches, ...)	
Animation	
Ateliers cuisine	
Préparation/organisation	